



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent vingt-huitième session**

**Rome, 18-22 mai 2020**

**Rapport intérimaire relatif aux préparatifs du Sommet des Nations Unies  
sur les systèmes alimentaires convoqué par le Secrétaire général de l'ONU**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Máximo Torero Cullen  
Sous-Directeur général  
Département du développement économique et social  
Tél: +39 06 570 50869

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## RÉSUMÉ

- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a suscité une prise de conscience du rôle essentiel que les systèmes alimentaires joueront à l'avenir face aux défis mondiaux que représentent la malnutrition, la pauvreté, l'utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques et le changement climatique. Si les acteurs qui interviennent dans les systèmes alimentaires commencent à agir et à changer leur comportement, il leur manque toutefois une vision commune des interactions, des liens de dépendance et des arbitrages complexes propres à ces systèmes, sur laquelle pourraient s'appuyer les nombreuses initiatives qu'ils mènent séparément. Il est donc difficile pour les sociétés de définir et de mettre en œuvre les moyens appropriés pour parvenir à des systèmes alimentaires plus durables.
- La FAO est de plus en plus sollicitée s'agissant de mieux intégrer l'appui qu'elle apporte depuis longtemps au développement des systèmes agricoles et alimentaires. L'Organisation occupe un rôle de chef de file dans la définition des approches de transformation des systèmes alimentaires et dans le plaidoyer mené au plus haut niveau afin qu'une plus grande attention soit accordée à la manière dont sont conçues et mises en œuvre les interventions dans les systèmes alimentaires. De manière croissante, les stratégies et les initiatives nouvelles de la FAO sont pensées dans l'optique d'une pérennisation des systèmes alimentaires et accompagnent leur transformation dans ce sens.
- Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui doit être convoqué par le Secrétaire général de l'ONU en 2021, est une occasion privilégiée pour la FAO de mettre en avant son action dans ce domaine en rendant davantage visible, et en accomplissant pleinement, son rôle de chef de file au regard de l'objectif d'ensemble du Sommet, qui consiste à aider les acteurs à mieux appréhender et gérer les choix complexes qui engagent l'avenir des systèmes alimentaires.
- Le processus préparatoire du Sommet, qui prévoit une participation aux niveaux national, régional et mondial, permettra aux parties intéressées d'élaborer, d'expérimenter et d'adapter différents cadres et outils décisionnels et sera l'occasion pour elles de mettre sur pied les initiatives et les partenariats novateurs nécessaires pour catalyser une véritable volonté d'agir et d'investir en faveur de systèmes alimentaires plus viables à long terme.
- Le Secrétaire général de l'ONU a mis en place une structure de gouvernance comprenant un Comité consultatif, présidé par la Vice-Secrétaire générale, qui est chargé de superviser le processus préparatoire du Sommet et de définir les résultats qui en sont attendus; un Groupe scientifique qui veillera à ce que les connaissances et les données probantes les mieux établies viennent éclairer les débats menés dans le cadre du Sommet; et un Groupe de «champions», ayant pour vocation de dispenser l'appui politique et financier nécessaire à l'obtention de bons résultats.
- Un secrétariat du Sommet, dont la branche technique sera hébergée à la FAO, aura pour mission d'épauler M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le Sommet sur les systèmes alimentaires, qui assurera la conduite, l'orientation et la direction stratégique des activités liées au Sommet.
- M<sup>me</sup> Kalibata a donné une séance d'information à l'intention des États Membres, le 10 février 2020 à Rome, aux côtés des dirigeants des organismes ayant leur siège à Rome, avant de tenir des consultations élargies sur les modalités de préparation du Sommet.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité du Programme est invité à:

- affirmer qu'il est essentiel de mettre en place une plus grande coordination des actions et des investissements pour parvenir à des systèmes alimentaires plus durables et contribuer ainsi à la réalisation du Programme 2030;
- reconnaître le rôle que la FAO joue depuis longtemps dans l'appui au développement des systèmes alimentaires et agricoles et saluer les efforts récents qui ont été déployés, au moyen de stratégies et d'initiatives à caractère plus global, pour rendre plus systématique l'appui que dispense la FAO à la transformation des systèmes alimentaires, lorsqu'il y a lieu;
- affirmer la nécessité impérieuse de disposer de dispositifs et d'outils de prise de décision améliorés pour encadrer les interventions à l'appui de systèmes alimentaires plus durables;
- se prononcer en faveur de la décision du Secrétaire général de l'ONU de convoquer un Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021 et donner des orientations concernant les objectifs du Sommet et les modalités de sa préparation;
- reconnaître le processus consultatif ouvert qui a éclairé l'approche du Sommet et fournir des indications sur les possibilités d'une mobilisation multipartite dans la préparation du Sommet;
- partager l'expérience acquise dans la mise en œuvre des initiatives visant à ce que les mutations opérées par les systèmes alimentaires soient mises à profit pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

### Projet d'avis

Le Comité a:

- **pris acte des efforts récents de la FAO qui, par l'élaboration de stratégies et d'initiatives plus globales, lui permettent d'accompagner de manière plus systématique la transformation des systèmes alimentaires, lorsqu'il y a lieu;**
- **salué l'initiative du Secrétaire général de réunir un Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021, appelé à marquer une étape charnière en catalysant une intensification et une coordination accrue des efforts destinés à faire des systèmes alimentaires une voie possible pour une accélération des progrès vers la réalisation des ODD;**
- **reconnu le rôle de chef de file que l'Organisation doit jouer s'agissant de fournir un appui aux préparatifs du Sommet, notamment en dirigeant l'axe de travail sur les connaissances et les données probantes, en facilitant le dialogue pour renforcer l'interface entre la science et l'action publique et en renforçant les capacités des acteurs des systèmes alimentaires pour ce qui est de définir, concevoir et généraliser les initiatives coordonnées devant catalyser la transformation judicieuse des systèmes alimentaires en fonction des réalités locales;**
- **demandé au Conseil de la FAO de fournir des indications générales sur les occasions dont pourront se saisir les pays et leurs partenaires de développement d'amplifier le retentissement du Sommet;**
- **demandé qu'un autre rapport intérimaire soit présenté à la cent vingt-neuvième session du Comité du Programme.**

## I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a fait prendre conscience du fait que la transformation des systèmes alimentaires pouvait jouer un rôle décisif en ce qu'elle était l'une des voies possibles pour une accélération des progrès vers la réalisation des ODD. Le Programme 2030 met les pays au défi d'éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en faisant en sorte que des aliments sains, nourrissants et abordables soient disponibles pour tous, en quantité suffisante, tout en favorisant un mode d'agriculture durable. Toutefois, le Programme 2030, qui souligne l'interdépendance des ODD, requiert des États Membres qu'ils relèvent ce défi tout en créant les débouchés et la croissance nécessaires pour éliminer la pauvreté, préserver la biodiversité et le milieu naturel, et faire face aux pressions croissantes du changement climatique.
2. Pour jouer leur rôle déterminant, les systèmes alimentaires devront pourvoir à la sécurité alimentaire et à la nutrition de façon fiable pour tous et être économiquement rentables, mais ils devront aussi avoir un impact positif ou neutre sur le climat, la biodiversité et le milieu naturel; ils devront aussi évoluer en garantissant que les consommateurs et les producteurs les moins avantagés ne soient pas laissés pour compte.
3. Les acteurs des systèmes alimentaires commencent à prendre des mesures pour modifier les comportements: les producteurs expérimentent de nouvelles pratiques pour atténuer l'incidence de leur activité sur la biodiversité, les ressources naturelles et le climat; la filière agroalimentaire est en train d'adopter un mode d'approvisionnement plus durable, de revoir la composition de ses produits et de s'efforcer de réduire les pertes; les consommateurs cherchent à s'informer au mieux sur les produits afin d'avoir une alimentation plus saine, veulent des produits plus respectueux de l'environnement et sont soucieux de la réduction et du traitement plus judicieux des déchets.
4. Malheureusement, les nombreuses initiatives qui ont été engagées séparément par les gouvernements, le secteur privé et la société civile à l'appui de systèmes alimentaires plus durables souffrent de l'absence d'une vision commune des interactions, des liens de dépendance et des arbitrages complexes qui sont propres à ces systèmes. Il est donc difficile pour les sociétés, qui n'ont pas toutes les mêmes priorités, la même évolution ni le même potentiel agroécologique et institutionnel, de définir et de mettre en œuvre des moyens appropriés pour parvenir à des systèmes alimentaires qui soient viables à plus long terme.
5. La pandémie de covid-19 est un élément de plus qui démontre combien il est important de transformer les systèmes alimentaires. La crise sanitaire met en lumière un grand nombre des défis ainsi que la fragilité des systèmes alimentaires, en particulier en ce qui concerne les populations les plus marginalisées dans l'ensemble des pays. Elle a également fait ressortir l'imbrication des enjeux mondiaux et de leurs effets sur les personnes, la planète et la prospérité.

## II. Appui de la FAO à la transformation des systèmes alimentaires

6. Le fait que le développement des systèmes alimentaires soit un des premiers vecteurs du développement de l'alimentation et de l'agriculture est acté depuis longtemps dans les travaux de la FAO, notamment et à bien des égards dans ses travaux techniques et ses travaux relatifs aux politiques. L'émergence d'une approche qui se veut axée sur les systèmes alimentaires dans nombre de domaines intéressant la FAO de longue date (durabilité de l'agriculture, réduction de la pauvreté, amélioration de l'accès aux investissements et aux financements, par exemple) et en particulier l'importance de la transformation des systèmes alimentaires comme thème reliant différents aspects des travaux de l'Organisation dans un cadre plus global sont en revanche un phénomène plus récent.
7. Or, plus récemment encore, on voit s'affirmer de manière croissante le souhait d'une meilleure intégration des travaux analytiques de la FAO dans de multiples domaines par l'intégration des données et de l'analyse sous le prisme des systèmes alimentaires. L'optique commune des programmes techniques dans un large éventail de disciplines et d'activités, allant des marchés et du commerce aux ressources génétiques végétales et animales, des travaux sur la pauvreté et la malnutrition à ceux qui portent sur les ressources foncières, édaphiques et hydriques et le changement climatique, paraît avoir pour point de convergence le rôle clé joué par «la transformation des systèmes alimentaires», qui s'impose comme l'un des vecteurs principaux du développement durable. La

transformation des systèmes alimentaires s'affirme ainsi progressivement comme thème central appelé à façonner le rôle et les travaux futurs de la FAO dans l'alimentation et l'agriculture.

8. Afin de faciliter cette convergence, la FAO appuie le développement d'une compréhension commune des systèmes alimentaires durables et des voies de transition que réclame la pérennisation de ces systèmes. La FAO joue aussi un rôle de chef de file dans la définition des approches de la transformation des systèmes alimentaires, à travers notamment son appui technique au Programme de systèmes alimentaires durables du réseau One Planet, dans la formulation du Programme sur l'impact des systèmes alimentaires du Fonds pour l'environnement mondial, à travers les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ainsi qu'en co-dirigeant une équipe spéciale sur les systèmes alimentaires, en préparation au sommet «Nutrition pour la croissance».

9. La FAO, représentée par son Directeur général, a été en première ligne des récentes manifestations de haut niveau, où elle a plaidé pour une plus grande attention à la manière dont les interventions dans les systèmes alimentaires sont conçues et mises en œuvre. Au nombre de ces manifestations figuraient notamment le Forum politique de haut niveau (2018 et 2019), l'Assemblée générale des Nations Unies (2019), la vingt-cinquième Conférence des parties à la CCNUCC et, plus récemment, Davos 2020.

10. En parallèle, la FAO s'est efforcée de préciser le concept de systèmes alimentaires, par exemple à travers les réunions de ses organes directeurs, l'inscription à l'ordre du jour de la session 2018 de son Comité de l'agriculture d'un point consacré aux systèmes alimentaires durables ainsi que la publication de notes d'information, notamment celle intitulée *Sustainable Food Systems: Concept and framework* (FAO, 2018). La FAO entend également aider les membres de son personnel à acquérir les compétences nécessaires pour adopter une approche axée sur les systèmes alimentaires grâce à un programme de renforcement des capacités en face-à-face, qui sera bientôt lancé sous forme de formation en ligne.

11. Des données, une analyse et des outils de décision améliorés doivent être mis en place sans plus attendre pour aider les pays et leur population à hiérarchiser les résultats en matière de systèmes alimentaires, à se frayer un chemin dans les arbitrages complexes à opérer et à repérer les goulets d'étranglement et les lacunes en matière d'investissement d'importance critique. La plateforme technique de partage et d'analyse des données en cours d'élaboration pour l'Initiative Main dans la main a été conçue pour examiner les principales questions de politique et d'investissement dans une perspective de transformation des systèmes alimentaires. La plateforme technique Main dans la main procure un appui à une analyse articulée autour des scénarios des différentes voies possibles pour la transformation des systèmes alimentaires; elle aide les parties prenantes à évaluer les moyens de réduire les arbitrages entre les différentes combinaisons de choix politiques et d'investissements. Elle met en évidence la nécessité de définir et d'évaluer les interactions, les interdépendances et les arbitrages entre différents choix d'investissement et d'orientation, puis, une fois qu'un ensemble d'innovations, d'investissements, de réorientations et de modifications institutionnelles ont été sélectionnés, de recourir à l'analyse des systèmes alimentaires afin d'examiner les incidences de ces politiques sur les objectifs du Programme 2030.

12. L'approche par systèmes alimentaires a éclairé l'élaboration de plusieurs initiatives récentes qui servent de tremplin à l'appui à apporter aux pays dans la transformation de leurs systèmes alimentaires. Cette approche s'illustre dans les activités suivantes:

- a) la promotion d'investissements accrus et de meilleure qualité dans les chaînes de valeur alimentaires viables par la mise en place de l'initiative AgrInvest, désormais active dans plusieurs pays africains, et le pilotage réussi de l'initiative 3ADI+ avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). L'initiative ouvre la voie à une mobilisation accrue d'investissements du secteur privé dans le respect des normes et des lignes directrices internationales;

- b) le lancement du cadre d'action de la FAO pour l'alimentation en zone urbaine a permis à l'Organisation de fournir son appui à des municipalités dans le renforcement de leurs capacités à développer des systèmes alimentaires durables, en mettant particulièrement l'accent sur la capitalisation des liens entre zones urbaines et zones rurales;
- c) le Mécanisme Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation (Mécanisme FIRST) a produit une série de guides d'action relatifs aux différents aspects du développement des systèmes alimentaires. La FAO devant augmenter sa capacité à dispenser des avis stratégiques fondés, le modèle FIRST fournit un excellent exemple de la manière dont cela peut se faire.

### **III. Comment le Sommet va-t-il accélérer les progrès dans la levée des contraintes qui pèsent sur la transformation des systèmes alimentaires ?**

13. Sans être une fin en soi, le processus qui conduit au Sommet sur les systèmes alimentaires devant être réuni par le Secrétaire général de l'ONU n'en est pas moins une contribution essentielle à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et représente pour la FAO une occasion majeure de mettre en avant son action, de rendre plus visible son rôle de chef de file et d'en tirer des résultats. Ce processus peut servir à avancer vers une compréhension commune des approches axées sur les systèmes alimentaires et la transformation de ces derniers, à élaborer des cadres et des outils améliorés et à valoriser les initiatives en cours par un renforcement de la collaboration et des partenariats. Il offre à la FAO la possibilité de rassembler, de fournir des données et de mieux faire comprendre l'importance déterminante que revêtent les arbitrages.

14. L'objectif général du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires sera d'aider les parties prenantes et les chefs de file des initiatives de transformation à mieux apprécier les enjeux complexes qui ont une incidence sur l'avenir des systèmes alimentaires, à faire des choix avisés à cet égard et à accélérer la réalisation des ODD. L'idée est de travailler à l'établissement d'un ensemble d'objectifs qui faciliteront la définition des différentes composantes du processus préparatoire du Sommet sur les systèmes alimentaires:

- a) affirmer, par la voie d'un processus ouvert de consultation, que les systèmes alimentaires occupent une place centrale dans le programme de développement durable et qu'il est nécessaire d'investir sans plus attendre dans des systèmes alimentaires plus durables;
- b) mettre les parties prenantes d'accord sur une définition commune d'un cadre pratique relatif aux systèmes alimentaires qui servira de base à une action concertée;
- c) rassembler davantage d'éléments factuels et concevoir des outils plus efficaces pour mieux mesurer, analyser et gérer les arbitrages dans des contextes spécifiques en mettant en place des plateformes ouvertes de partage de données à des fins de modélisation et d'analyse dans le but de renforcer les moyens d'action des parties prenantes qui contribuent de manière active et judicieuse à la transformation des systèmes alimentaires à tous les niveaux;
- d) renforcer l'interface sciences-politiques pour faciliter la conception de solutions réalistes, inclusives et novatrices;
- e) catalyser et accélérer les actions multipartites visant la transformation des systèmes alimentaires afin que le Sommet soit l'occasion d'entériner une action efficace et intensifiée, notamment dans les domaines de l'investissement, de l'innovation et de la diffusion rapide des données d'expérience et des connaissances, grâce à un dialogue renforcé sur les politiques fondé sur des bases scientifiques.

### **IV. En quoi le processus conduisant au Sommet consiste-t-il?**

15. Le Sommet réunira des dirigeants de toutes régions et de tous secteurs. Il bénéficiera des conseils d'un travail préparatoire mené dans un large esprit d'ouverture, qui s'appuiera sur un ensemble solide de données factuelles indépendantes pour aborder des problèmes complexes et

intimement liés entre eux, à la résolution desquels est subordonnée la pérennité des systèmes alimentaires.

16. Ce processus suppose la participation de gouvernements, du secteur privé, d'établissements de recherche et de groupes de réflexion, d'organismes d'exécution, de la société civile, d'agriculteurs et d'individus pour qui les modalités futures du fonctionnement des systèmes alimentaires représentent des enjeux de premier ordre. Le Sommet fera preuve d'audace, il sera guidé par les sciences, et aura parmi ses principes directeurs la connectivité, l'investissement et l'action.

17. Structuré autour d'une mobilisation aux niveaux national, régional et mondial, le processus donnera la possibilité à différentes parties prenantes d'élaborer, de mettre à l'essai et d'adopter des outils décisionnels dans des situations très diverses et sera l'occasion à la fois de renforcer les partenariats existants et de susciter de nouvelles alliances et initiatives. Il aidera les parties prenantes à définir des plans d'action pour le changement à l'échelle nationale. Une série de consultations régionales servira à l'échange de connaissances théoriques et pratiques. La participation aux plateformes mondiales existantes et aux événements concomitants garantira une harmonisation des vues et une action plus cohérente.

18. Dans le but de faciliter ce processus, le Secrétaire général de l'ONU a mis en place une structure de gouvernance pour travailler avec les capacités, les structures et les installations existantes dans le monde.

- a) L'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet sur les systèmes alimentaires, M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, assurera l'encadrement et la direction stratégique des activités du Sommet et donnera les indications nécessaires. Elle sera chargée de coopérer avec les principaux responsables, dont les gouvernements et les catégories de parties prenantes à valeur stratégique, afin d'imprimer au Sommet sur les systèmes alimentaires l'élan nécessaire et d'en diriger le processus avec dynamisme; elle apportera aussi son assistance en matière de communication et représentera le Secrétaire général dans les nombreuses consultations mondiales et régionales centrées sur la transformation des systèmes alimentaires qui sont prévues pour 2020 et 2021.
- b) Le Comité consultatif du Sommet sera chargé de superviser le processus préparatoire et de donner des indications générales à M<sup>me</sup> Kalibata. Le Comité, qui sera présidé par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, apportera sa contribution dans les réflexions et les décisions essentielles relatives à la vision devant animer le Sommet, son élaboration et son déroulement, et procurera une direction stratégique dans l'ensemble des domaines d'action devant garantir l'obtention des résultats souhaités.
- c) Le Groupe scientifique est chargé de veiller à ce que le Sommet permette de tirer parti des connaissances et des données probantes les mieux établies et d'élargir la base de connaissances partagées sur les expériences, les approches et les outils de pérennisation des systèmes alimentaires qui doivent façonner l'avenir. Le travail du Groupe scientifique confèrera solidité et indépendance au dialogue étayé par la science qui doit accompagner les choix stratégiques et les décisions d'investissement en matière de systèmes alimentaires. Il dispensera aussi ses avis sur le contenu du Sommet ainsi que sur les résultats et les engagements préconisés comme issue à ce Sommet.
- d) Le Groupe des champions est chargé d'appuyer l'élaboration, l'exécution, l'amplification et l'accompagnement politique et financier du Sommet en vue de lui permettre d'obtenir les résultats souhaités. Les membres du Groupe des champions produiront des contributions, des retours d'information et des réflexions importantes à l'intention du Secrétariat et du Comité consultatif du Sommet durant le processus préparatoire, et aidera à faire en sorte que celui-ci recueille la participation de toutes les catégories essentielles d'intéressés à l'échelle mondiale, en vue d'impulser une nouvelle coalition pour le changement et une action collective qui trace la voie vers une mutation future des systèmes alimentaires dans le sens de la durabilité.

- e) Le Secrétariat du Sommet sera chargé d'appuyer les efforts de l'Envoyée spéciale ainsi que l'ensemble des mécanismes de gouvernance du Sommet. Le siège du Secrétariat sera à Nairobi, où sera basée l'Envoyée spéciale, mais il aura des bureaux à Rome et à New York qui faciliteront les liaisons essentielles avec le système des Nations Unies, les organismes ayant leur siège à Rome, les Représentants permanents et les autres parties prenantes. Les organismes ayant leur siège à Rome se sont engagés à appuyer le Secrétariat par le détachement de personnel et la mise à disposition de ressources financières.

19. À la suite d'une première séance d'information auprès des États membres qui s'est tenue à Rome le 10 février 2020, M<sup>me</sup> Kalibata a mené de larges consultations auprès des différentes catégories d'intéressés sur les modalités de leur participation. Elle s'est engagée à préparer une proposition de processus préparatoire qui doit être présentée à la première réunion du Comité consultatif devant se tenir vers la fin du mois d'avril.

20. Le processus préparatoire du Sommet tirera parti des nombreuses manifestations et plateformes mondiales qui accompagnent la transformation vers des systèmes alimentaires plus durables. On cherchera à tirer parti des accords, des engagements et des collaborations définis dans le cadre de ces autres manifestations et processus mondiaux, parmi lesquels tous les processus des organes directeurs au sein du système des Nations Unies (par exemple, les organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, l'Assemblée générale des Nations Unies ou l'Assemblée mondiale de la santé), les réunions et les plateformes multipartites que sont notamment le G20 ou encore le Conseil de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

21. Ce processus aura aussi pour effet d'induire des synergies entre les multiples initiatives régionales et nationales qui existent déjà ou qui sont en passe de voir le jour pour accompagner la transformation des systèmes alimentaires.